

# FCAV – ROTHON CUP U 13 ELITE – Edition 2016

## *Règlement de l'épreuve*

**Art.1** Le FCAV organise un tournoi U 13 (2005 – 2004) réservé aux joueurs de cette catégorie. Chaque joueur devra être titulaire d'une licence de football saison 2016/2017 et chaque club devra remettre une feuille d'engagement dûment complétée, avec les licences.

**Art.2** Chaque équipe sera composée : de 8 joueurs + 4 remplaçants maximum.

**Art.3** Le temps de jeu est fixé à **16 minutes** pour **toutes les rencontres**. Le coup d'envoi sera sifflé depuis la table de marque. La fin du match sera signalée par la table de marque, et **l'arbitre** sera le seul juge pour apprécier le temps additionnel et siffler la fin de chaque rencontre.

**Art.4** Avant chaque rencontre le protocole du Fair-play sera effectué sous la responsabilité, des responsables des terrains, de l'arbitre du match et des encadrants de chaque équipe qui devront être présent à l'entrée du terrain désigné 5 minutes avant la fin du match précédent...

**Art.5** Les changements pourront se faire en nombre illimité et sans arrêt de jeux. Le joueur entrant sera autorisé à entrer une fois le joueur remplacé sorti, et cela à proximité des « bancs de touche ».

**Art.6** L'attribution des points s'effectue de la manière suivante :

**Match gagné : 5 points**

**Match nul avec buts : 3 points**

**Match nul (score vierge) : 2 points**

**Match perdu : 1 point**

**Art.7** En cas d'égalité

# Phase qualificative

1- Différence de buts, goal-average général

2- Meilleure attaque

3- Goal-average particulier

4- Série de 3 tirs au but.

# Phase finale et matchs de classement

Série de 3 tirs au but

# Finale

1- Une prolongation de 8 mn

2- Série de 3 tirs au but

\*\* La série de tir au but : 3 joueurs de l'équipe titulaires ou remplaçants, si égalité à la fin des 3 tirs, poursuite de la séance avec des tireurs différents et la 1<sup>ère</sup> équipe qui sera en tête à égalité de tirs sera déclarée vainqueur.

**Art.8** 2 groupes de 7 équipes (groupe A et groupe B), 6 matchs de groupe par équipe.  
Un classement sera effectué à l'issue de la phase de Groupe, les 4 premières équipes de chaque groupe s'affronteront en 1/4 de finale dans les matchs suivants :

- 1<sup>er</sup> A - 3<sup>ème</sup> B
- 1<sup>er</sup> B - 3<sup>ème</sup> A
- 2<sup>ème</sup> A - 4<sup>ème</sup> B
- 2<sup>ème</sup> B - 4<sup>ème</sup> A.

Les équipes classées 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> se rencontreront dans les triangulaires suivantes :

- Triangulaire 1 : 5<sup>ème</sup> A, 5<sup>ème</sup> B et le meilleur des 6èmes pour déterminer les équipes classées à la 9, 10 et 11<sup>ème</sup> place.
- Triangulaire 2 : 7<sup>ème</sup> A, 7<sup>ème</sup> B et le moins bon des 6èmes pour déterminer les équipes classées à la 12, 13 et 14<sup>ème</sup> place.
- Le meilleur 6<sup>ème</sup> sera déterminé suivants les critères suivants : *Différence de buts, Meilleure attaque, séance de tirs au but.*

Les équipes classées de 1 à 4 de chaque groupe effectueront 9 matchs de 16 minutes sur le week-end.

Les équipes classées de 5 à 7 de chaque groupe effectueront 8 matchs de 16 minutes sur le week-end.

**Art.9** Le règlement de ce tournoi est celui en vigueur pour la catégorie U13 de la FFF

**Art.10** Tous les coups francs seront directs et joués après signal de l'arbitre.

En cas de faute **jugée** volontaire et **caractérisée** dans la zone de but : tir au but.

**Art.11** Chaque équipe devra fournir un juge de touche et un ballon. **Seuls 2 encadrants par équipe et les remplaçants sont autorisés à se trouver dans l'emplacement prévu (banc de touche).**

**Art.12** Le port des protège tibias est obligatoire.

**Art.13** Le gardien ne pourra pas prendre le ballon à la main dans sa zone sur une passe d'un partenaire.

Les relances du gardien de but se feront à la main ou au pied sur ballon posé au sol.

Toutes les remises en jeu de sortie de but se feront au 9 m uniquement par le gardien de but.

**Art.14** La règle du hors-jeu sera appliquée au cours de ce tournoi (ligne médiane).

**Art.15** Le comité du tournoi décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident au cours de cette compétition.

**Art.16** Chaque club est responsable de la bonne tenue et du respect de la discipline, et doit être couvert par sa propre assurance.

**Art.17** Tous les points non prévus à ce règlement seront tranchés par le comité organisateur.

